

Département de l'YONNE

Arrondissement de SENS

Canton du Gâtinais en Bourgogne



Mairie de Dollot

3, place de la Mairie

89150 DOLLLOT

Tél. : 03 86 88 61 25

mail : mairie.dollot@orange.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

**Registre nominatif des personnes âgées et personnes handicapées
dans le cadre du dispositif du plan canicule**

Depuis le 03 septembre 2004, le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et handicapées. La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée de services compétents auprès des personnes vulnérables inscrites en cas du déclenchement du plan Canicule. L'inscription sur ce registre est facultative. Elle se fera à réception de la fiche de recensement. En revanche, l'inscription une fois effectuée est permanente, mais la radiation au registre est possible à tout moment sur simple demande de l'intéressé.

♦ Personne à inscrire sur le registre canicule :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Situation familiale : isolé(e) ☐ couple ☐ en famille ☐

Adresse :

.....
.....
.....

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Qualité de la personne à inscrire :

- ☐ Personne âgée de 65 ans et plus
- ☐ Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail
- ☐ Adulte handicapé

Souhaite :

- ☐ mon inscription
- ☐ mon maintien
- ☐ la radiation de mon inscription

○ Intervenants à domicile :

Merci de cocher et compléter le(s) service(s) dont vous bénéficiez à domicile

- ☐ Infirmier(e) : (Nom/Téléphone)
(Jour/Horaire de passage)
- ☐ Aide à domicile : (Nom/Téléphone)
(Jour/Horaire de passage)
- ☐ Portage de repas : (Nom/Téléphone)
(Jour/Horaire de passage)
- ☐ Autres : (Nom/Téléphone)
(Jour/Horaire de passage)

◆ Coordonnées du médecin traitant :

Nom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

◆ Coordonnées de l'entourage joignable en cas d'urgence :

Prénom et NOM	Lien de parenté	Adresse	Téléphone

Date :

Signature du demandeur

Ce document est à retourner au

Centre Communal d'Action Sociale de Dollot – Mairie – 3, place de la Mairie – 89150 DOLLOT

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Dollot pour le registre des personnes vulnérables en application du décret n° 2004-926 du 1er septembre 2004 pris en application de l'article L. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles et fixant les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation des données nominatives relatives aux personnes âgées et aux personnes handicapées bénéficiaires du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants au Maire, aux Adjointes et agents municipaux dans le cadre du suivi des personnes vulnérables.

Les données sont conservées jusqu'à demande de radiation dans le registre ou départ des personnes de la commune.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter à la Mairie.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Secrétariat ouvert les lundi et jeudi de 14h00 à 17h00

Site internet : www.mairie-dollot.fr